



**REPORTAGE**  
Agir ensemble contre les inégalités dès la maternelle  
p. 2



**POINT DE VUE**  
« Pas de partage des connaissances, sans partage des cultures »  
p. 3



**SOLIDAIRES, ICI ET AILLEURS**  
La mère des enfants perdus  
p. 6



**PORTRAIT**  
Un « porteur d'espoir »  
« repris de justesse »  
p. 8



#### DOSSIER

## La société de la connaissance

Une chance pour la cohésion sociale en Europe

par Jérôme Sturla

Pour un acte 2 de la stratégie de Lisbonne : renforcer les politiques de cohésion sociale !

En mars 2000, le Conseil européen, réuni à Lisbonne, a fixé pour dix ans les objectifs stratégiques que devait poursuivre l'Union européenne.

Sept ans plus tard, l'Europe est traversée par de nombreux doutes relatifs à son identité, ses contours et sa place dans le vaste mouvement de mondialisation et de globalisation qui touche la planète.

Peu de responsables politiques, syndicaux ou associatifs se réfèrent explicitement à la stratégie dite de « Lisbonne ». Pourtant, celle-ci recouvre bon nombre d'enjeux qui concernent l'avenir immédiat et plus lointain du continent européen.

Pour s'en convaincre il suffit de s'en référer à ses attendus qui préconise que l'Union européenne « devienne l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale ».

Malgré une conjoncture politique et économique difficile ces orientations sont toujours partagées par l'ensemble des États membres.

Ces derniers communiquent volontiers sur les exigences de compétitivité économique mais rarement sur les impératifs de cohésion sociale.

*suite page 3*



L'Association de la Fondation Etudiante pour la Ville (Afev) est une association d'éducation populaire créée en 1991 qui mobilise des étudiants bénévoles pour intervenir dans les quartiers. Avec 7 000 bénévoles, 10 000 enfants suivis et 200 villes partenaires, l'Afev est le plus important réseau national d'intervention de jeunes solidaires. Leur principale activité est l'accompagnement éducatif dans les quartiers en difficulté.

Pour cette rentrée, l'Afev recherche 10 000 étudiants bénévoles pour accompagner 15 000 enfants et jeunes en difficulté dans les quartiers. Rejoins-nous sur [www.afev.org](http://www.afev.org) Plus d'infos en page 8.



ÉDITO

## Vers le partage des savoirs ?



Une fois n'est pas coutume, c'est bien l'actualité universitaire que nous pouvons aborder en ce mois d'octobre. D'habitude, ce sujet faisait plutôt les titres des journaux et de la fin de l'automne avec son lot de mouvements et autres protestations, de difficultés d'inscription et de logement, là, c'est d'une réforme dont on parle. Et quelle réforme ! Un changement de fond en comble du statut et de la gouvernance des universités. Après la réforme pédagogique d'organisation des études, qui s'est mise en place ces trois dernières années, c'est donc le fonctionnement même de l'université qui va changer.

Et tout cela sans heurts ! Et plutôt dans un accord général. Pourquoi ? Non pas que ces réformes fussent géniales, mais

plutôt parce qu'elles étaient nécessaires et raisonnables.

Nécessaires, pour l'évolution de l'Université Française, comme des autres universités européennes, et pour tendre vers la constitution d'une réelle Université européenne. Nécessaires, pour donner aux universités les outils pour choisir leur politique d'établissement. Nécessaires, pour faire face au défi de « la concurrence mondiale et de l'engagement local » comme le définit l'OCDE. Raisonnables, parce qu'elles abordent les sujets de façon pragmatique, en laissant de côté les sujets qui fâchent et en premier lieu la sélection.

Être raisonnable, c'est aussi préparer l'avenir et essayer d'anticiper la société de demain.

Car c'est de cela dont on parle quand on évoque l'université en particulier ou l'éducation en général.

Et sur ce point, il conviendrait de se demander si ces réformes sont suffisantes. Car l'enjeu n'est pas de rattraper le retard éventuel de nos établissements, de préserver un statut quo où la massification de nos universités n'a pas amené la démocratisation, mais bien de développer, et le plus durablement possible. Nous ne pourrions pas approcher les objectifs de cohésion sociale par la formation définis dans le cadre de la stratégie de Lisbonne en laissant 20 % d'une génération sur le bord du chemin.

Nous ne pouvons pas nous engager sur le chemin de la construction d'une société de la connaissance en laissant 50 % des étudiants inscrits à l'université en sortir sans le diplôme qu'ils préparaient.

Développement de nouvelles filières professionnelles, ouverture et démocratisation

de la validation des acquis, facilitation de la formation tout au long de la vie, développement des savoirs expérimentaux aux côtés des savoirs abstraits, sont autant de pistes qu'il va falloir ouvrir pour que ces réformes débouchent sur une réelle société apprenante.

Ces réformes ne demandent pas de moyens supplémentaires importants. Le débat n'est pas économique mais bien politique, voire idéologique. C'est en cela qu'il est passionnant.

Veut-on réellement partager le savoir ? Veut-on réellement démocratiser la connaissance, quand dans le même temps, nous la définissons comme la nouvelle richesse ?

Nicolas Delesque,  
Secrétaire général de l'Afev



## Qu'est-ce que l'intégration ?

Retour sur l'un des temps forts de la dernière Université Européenne de l'Engagement : Dominique Schnapper, sociologue spécialiste des questions d'intégration, et membre du Conseil Constitutionnel, a livré sa définition du « vivre-ensemble » et du « lien social ».



Dès son introduction, la chercheuse a tenu à rappeler à l'assistance en quoi il était erroné, scandaleux même, d'associer cette question de l'intégration au seul groupe des descendants de récents migrants. En effet, la question doit se poser pour tout l'ensemble de la communauté, dans la mesure où l'interrogation « pourquoi, malgré toutes nos différences, formons-nous une société ? » est constitutive non seulement de la sociologie en tant que discipline, mais surtout de notre collectivité telle qu'elle existe aujourd'hui.

Or, aujourd'hui, la notion d'intégration a été instrumentalisée par la politique : le rapprochement de ce terme et de celui d'immigration dans l'un des nouveaux ministères constitue un exemple significatif. Or, de fait, si mener une politique d'intégration est par définition indispensable dans une société donnée, une telle action ne peut trouver son sens qu'à condition qu'on la généralise à tous les membres de cette société.

Ensuite, bien entendu, intervient la question de sa mise en œuvre. Selon Dominique Schnapper, il existe deux grands types de politiques d'intégration, visant tous deux à faciliter la participation de tous à la vie de la société : soit la politique de discrimination positive,

soit une politique démocratique, respectueuse de tous et efficace sur le long terme.

La première repose sur le principe suivant : chacun des groupes qui composent la collectivité doit être également représenté dans toutes les institutions sociales. Née aux Etats-Unis, elle propose par exemple que, dans la mesure où 14 % de la population est afro-américaine, 14% des élèves des universités, comme des représentants de toutes les institutions, soient afro-américains. On impose ainsi, théoriquement, c'est-à-dire par des lois et des règlements, des quotas, de manière impérieuse. Il en va de même, par exemple, pour la politique de parité hommes/femmes défendue depuis quelques années en France.

### Effets pervers

Pourtant, cette « représentation-miroir » contient quelques effets pervers des moins démocratiques : tout d'abord, il faut définir les individus selon le groupe auquel ils appartiennent. Or personne n'appartient à un seul groupe, un groupe donné n'étant que l'une des dimensions dynamiques de l'identité individuelle. Qui plus est, la notion de citoyenneté vise exactement l'inverse : l'égalité, l'ouverture à tous de manière universelle. Enfin, par ce biais, on cristallise des identités particulières, collectives, au détriment de

l'identité individuelle. Ainsi, si une telle politique permet, à court terme, l'intégration de nombreux représentants de « minorités » qui n'auraient pas eu accès aux institutions sans cela, on ne peut décemment envisager de la pérenniser, de la maintenir indéfiniment en l'état.

A l'opposé, une politique telle que celle menée par l'Afev par exemple, visant à mener des interventions particulières pour pallier les handicaps sociaux, reste nettement plus efficace sur le long terme, même si elle impose du même coup un travail quotidien, local et modeste. En effet, les handicaps sociaux liés à un niveau de revenu ou à un lieu de résidence sont par définition universels (à savoir non naturels, non liés à la naissance, comme le sexe ou la couleur de peau) et réversibles (qu'on peut surmonter, ils peuvent n'être que passagers).

A ce titre, une politique prônant l'Etat-Providence en constitue bien entendu et également un excellent exemple. Dans ce cas en effet, les actions menées pour lutter contre ces inégalités permettent une meilleure prise de conscience collective des discriminations, tout en prétendant simplement faire respecter les valeurs-mêmes auxquelles on se réfère dans un système démocratique (au lieu d'aller à leur rencontre, comme dans la politique

précédemment citée). Par le tableau qu'elle a dressé, Dominique Schnapper a donc caractérisé deux modèles politiques, vis-à-vis desquels sa position personnelle ne fait aucun doute : d'une part une politique créant des concours spécifiques (voire des situations humiliantes à terme pour les populations qu'elle est censée « servir »), une intégration de façade en somme, et d'autre part une politique de fond, visant à permettre l'égalité face aux concours universitaires, par exemple, par un travail préalable avec les populations qui ne pouvaient y accéder auparavant.

Enfin la sociologue a mentionné le cas des conventions ZEP de l'IEP de Paris, qui selon elle sont parvenues à éviter l'écueil de la discrimination positive en soumettant tous les élèves, sans distinction, au même concours de sortie à terme. « *C'est en respectant les principes fondateurs de la société qu'on peut mettre en place une vraie politique d'intégration efficace, qui ne soit pas une politique de façade, comme la politique des quotas* », a-t-elle conclu.

François Perrin

> Dominique Schnapper, *Qu'est-ce que l'intégration ?* (Gallimard - 2007)



## Agir ensemble contre les inégalités dès la maternelle

Le 19 novembre dernier, l'Afev a organisé un colloque à l'Hôtel-de-Ville de Paris sur le rôle des actions culturelles autour du livre et du jeu. En réponse aux inégalités qui apparaissent à ce moment de transition entre la famille et l'école, l'association a présenté son action « Accompagnement vers la lecture ».

Début septembre, un rapport sur l'école primaire du Haut Conseil à l'éducation a conclu que « les chances d'accomplir une scolarité conduisant à une qualification réelle sont très fortement liées au niveau initial des compétences au cours préparatoire. Les enfants qui bénéficient à la maison d'un environnement favorable aux premiers apprentissages réussissent nettement mieux que les autres ». Révolution.

Pour la première fois, l'école maternelle, véritable fierté nationale, était questionnée : « La scolarité préélémentaire ne compense pas les disparités sociales et les difficultés, identifiées dès le début de la scolarité, s'aggravent avec le temps ». Au même moment où, divers groupes de travail étaient mis en place par le ministre de l'éducation, Xavier Darcos, pour recadrer les missions de l'école maternelle, l'Afev a organisé un colloque abordant la question des inégalités dès la maternelle.

En ouverture de la journée, Jacques Donzelot, spécialiste des questions sociales et urbaines, a montré que la redistribution sociale ne suffisait plus à lutter contre les inégalités mais qu'il fallait, à l'instar de l'exemple anglais, agir sur plusieurs leviers au même moment (école, santé, implication des parents...).

Evelio Cabrejo Parra, psycholinguiste, a insisté sur le fait qu'« avant de savoir lire, un enfant à qui on fait la lecture à haute voix, avec qui on regarde des livres, sait qu'il y a du sens dans les textes ». Or dans les foyers où le livre n'a pas sa place, - que ce soit pour des raisons financières, linguistiques ou même culturelles -, l'accès à l'écrit se limite bien souvent au programme télé ou aux prospectus. Si l'enfant découvre le livre trop tard, il devient alors « un objet de peur et une source d'humiliation ».

René Macron, de la Direction Générale de l'Enseignement Scolaire (Degesco) a insisté quant à lui sur la maternelle comme premier lieu où se pose la question du sens de l'école. Gilles Brougère, qui mène des recherches sur le jeu, a conclu la matinée en insistant sur l'importance de l'éducation informelle. L'après-midi, des acteurs de terrain ont nourri les réflexions de la matinée en échangeant et en questionnant leurs pratiques.

Le projet « Accompagnement vers la Lecture » constitue la réponse de l'Afev à cette problématique : des étudiants interviennent auprès des enfants en grande section de maternelle autour du livre et du jeu, au moment où ils font leur entrée dans l'écrit. En 2006, 300 enfants ont été accompagnés. L'objectif est

de 500 pour 2007. L'Afev, comme l'ensemble des participants se sont accordés sur la nécessité de développer des actions en commun : « Nous ne pouvons faire réussir un enfant scolairement si les parents eux-mêmes ne sont pas persuadés qu'ils ont un rôle à jouer », a insisté René Macron. Au regard de la mobilisation (plus de deux-cents participants, une sollicitation très forte sur des actes et des perspectives...), cette journée a semblé répondre à un fort besoin d'échange et de réflexion partagée, d'acteurs très divers, autour de cette thématique.

En qualité de 'non-spécialiste', si ce n'est de la mobilisation étudiante, l'Afev s'est révélé un bon intermédiaire pour lancer une dynamique autour de la problématique des inégalités dès la maternelle. Le premier pas vers la construction d'un réseau ?

Mathias Bocabeille et Eunice Mangado-Lunetta

> Les actes du colloque, le bilan 2006/2007 de l'action « Accompagnement vers la lecture » ainsi qu'un film de présentation sont disponibles sur le microsite de l'Afev consacré aux inégalités dès la maternelle [www.afev.org](http://www.afev.org)



# DOSSIER

## La société de la connaissance, une chance pour la cohésion sociale en Europe

La 3<sup>e</sup> Université Européenne de l'Engagement de l'Afev, qui s'est tenue les 28, 29 et 30 août derniers à Dunkerque, a été un réel succès. Plus de 450 participants y ont débattu des enjeux de la société de la connaissance : la formation tout au long de la vie, la formation de la jeunesse et l'accès à la culture. Des questions essentielles que nous avons choisi de réinterroger.

### ► Suite de la page 1

A l'heure où nos sociétés occidentales sont entrées dans l'ère de la connaissance cette dimension devrait être mieux prise en considération par les pouvoirs publics et les acteurs de la société civile organisée. De la même manière que le monde économique a pris la mesure des mutations liées à la révolution informationnelle, les politiques de solidarité doivent évoluer. Elles sont désormais étroitement dépendantes des stratégies mises en œuvre par chaque Etat national au sein de l'Union européenne, dans les domaines de l'éducation et de la formation tout au long de la vie. Ces questions deviennent prioritaires d'autant que toutes les évaluations intermédiaires de la stratégie de Lisbonne montrent que d'importants efforts restent à faire pour réduire de moitié le nombre de jeunes en situation de décrochage scolaire et pour promouvoir des programmes en faveur de l'inclusion sociale.

Afin de répondre à ces défis nous devons mettre en perspective la question éducative dans l'environnement économique qui est désormais le nôtre. Ce dernier érige comme critères de compétences de la nouvelle norme sociale : l'autonomie, l'initiative et la responsabilité. La réalité de ce contexte fait peser le risque que l'individu devienne atomique, voire atomisé, dans le champ de la solidarité et que l'on considère qu'il doit être désormais acteur de sa propre guérison. Ceci est d'autant plus problématique qu'il existe une profonde inégalité vis-à-vis des possibilités de chacun à se conformer à cet idéal d'autonomie. En effet, celui-ci peut être tout autant source de liberté que de précarité. Pour cela il nous faut définir de nouveaux critères de solidarité pour traiter les enjeux de cohésion sociale posés par l'économie du savoir et par la société de la connaissance.

Notre modèle économique et social dominant a tendance à organiser la concurrence entre les individus. Face à cela, revendiquer uniquement des protections collectives ne suffit plus. Nous devons travailler sur l'idée de « rendre capable » les personnes quelque soit leur niveau de formation initiale. En effet, la notion « d'apprendre tout au long de la vie » semble de plus en plus devenir un impératif pour l'ensemble des catégories sociales dans notre monde en perpétuelle mutation et singulièrement en Europe.

Ce n'est pas un hasard si bon nombre de pays européens investissent massivement dans leur système éducatif. Il existe, en effet, une forte corrélation entre le niveau de formation initiale, le capital social des individus et la qualité d'insertion dans le monde du travail. En France, en fonction du niveau de formation de la population des 16-64 ans, le taux d'emploi est de 48 % pour les personnes ayant un diplôme inférieur au second cycle de l'enseignement secondaire et de 74 % pour les individus détenteurs d'un diplôme d'enseignement supérieur. L'avenir renforcera cette tendance car les emplois du



futur exigeront toujours plus de qualification, les carrières seront plus aléatoires et les trajectoires professionnelles de moins en moins linéaires. Chaque salarié devra accepter d'évoluer, de se former et de se reconverter très régulièrement.

Ainsi, comme l'était hier, de manière quasi exclusive, la fortune et la propriété, l'accès au savoir et à l'information apparaissent, aujourd'hui, comme de nouvelles valeurs discriminantes qui renforcent les inégalités sociales entre les individus. Aussi, les générations actuelles doivent se doter de nouvelles compétences pour construire leurs propres parcours de vie. Pour cela, la référence scolaire ne doit plus être l'unique référence en matière de politique éducative et les établissements scolaires les seuls espaces éducatifs.

C'est toute la société, en mobilisant l'ensemble de ses acteurs (associations, entreprises, partenaires sociaux, collectivités locales, établissements d'enseignement supérieurs...), qui doit devenir éducatrice et défendre un projet de « capabilité » à l'échelle de chaque personne. Ceci implique d'organiser les systèmes de formations initiales en conjuguant la transmission de savoirs académiques avec l'acquisition de savoirs expérimentaux dont sont porteurs tous ces acteurs. Il s'agit aussi d'innover dans le champ de la solidarité pour accrocher ou raccrocher les publics les plus en difficulté aux credo de la société de la connaissance. Nous devons imaginer la mise en place de « clusters » dédiés à la cohésion sociale sur des territoires où coexistent poches de précarité et des pôles d'excellence. En effet, l'accès pour tous aux savoirs, à la mobilité, à l'ouverture culturelle, à la maîtrise de langues étrangères, aux TIC... sont les axes prioritaires à développer. Ils doivent faire l'objet d'ambitieux programmes d'actions nationaux et communautaires dans le cadre d'une redéfinition de la stratégie de Lisbonne. L'occasion est donnée à la future présidence française, qui débutera en juillet 2008, de faire preuve d'innovation et de volontarisme sur l'ensemble de ces questions pour donner une impulsion nouvelle à la politique de cohésion sociale de l'Union européenne.

Jérôme Sturla



### POINT DE VUE

## « Pas de partage des connaissances, sans partage des cultures »



La vénérable étude sur les *Pratiques culturelles des Français* (Olivier Donnat - 1997) montre la déterminante et invariable corrélation entre le niveau du diplôme universitaire et le niveau de consommation de biens et de services culturels. Plus le niveau d'un diplôme est élevé, plus la fréquentation des établissements de culture est dense, plus on vous désignera comme « cultivé », ce qui, à première vue, pourrait s'énoncer dans un syllogisme du premier degré. Si « tous les diplômés sont des personnes cultivées », moi habitant lambda d'une banlieue qui ne possède aucun diplôme, je ne suis pas cultivé ou plutôt tout ce qu'on me désigne comme « culturel » ne me concerne pas, j'y suis complètement indifférent. Cette corrélation entre diplôme universitaire et culture, parfaitement intériorisée produit des ravages et constitue l'obstacle majeur de l'accès à la culture. « *Moi* », disait un ouvrier d'une usine de locomotives, « *je ne suis pas cultivé, j'ai quitté l'école à 16 ans, sans diplôme* ».

Renversement. Lutter contre l'inégalité « culturelle », c'est avant tout lutter contre les logiques sociales du syllogisme. L'ancien ouvrier de l'usine de locomotives, est un arboriculteur hors pair, il cite de mémoire 80 espèces de pommes dont la plupart ont disparu, il possède un petit verger, dont les fruits sont distribués aux enfants du quartier exclusivement et chaque arbre de son verger porte le nom d'un camarade tué pendant la guerre d'Espagne. Il clouait des caisses, avant de devenir Rmiste. Alors renversons le syllogisme qui paraît si logique. Chaque personne, chaque sujet, chaque quartier est traversé par des apports culturels multiples, divers, foisonnants, des représentations et des valeurs, des savoir-faire et des manières de dire, singuliers, non réductibles au format standard de la « culture » ou du « savoir ». A force de privilégier exclusivement l'offre culturelle, l'objet artistique, les politiques publiques ont complètement omis cette dimension essentielle du rapport entre l'objet et le sujet, soi et l'autre, le semblable et le différent. L'enjeu est bien de traverser ce monde imaginaire et symbolique vécu par cha-

que habitant, de comprendre l'environnement culturel collectif de chaque quartier, avant de se lancer dans l'appropriation du savoir comme de la culture. Pas de partage des connaissances, sans partage des cultures.

Banlieues d'Europe, quartiers du monde. Depuis plus de quinze ans, le réseau des interventions et projets artistiques dans les quartiers populaires en Europe a largement démontré que le passage et ce partage est non seulement possible, mais qu'il ouvre la voie à de nouvelles dimensions, à de nouvelles dynamiques culturelles. De Belfast où une parade citoyenne entre catholiques et protestants est mise en œuvre, à Belgrade où des artistes et citoyens réinventent une manifestation politique, de Lyon où des milliers d'habitants se préparent pendant dix-huit mois à une chorégraphie urbaine de deux heures, de Bruxelles avec des ateliers d'alphabétisation sur l'art, de Porto avec un opéra écrit par les habitants d'un quartier gitan, à Vienne où des artistes réinventent une performance sociale avec des SDF, partout cette conjonction, coproduction entre artistes et population dessine un nouveau, un autre rapport aux cultures du monde actuel, un nouveau, un autre rapport basé sur la participation, la créativité, l'imagination, l'apprentissage mutuel. « *Un cheval qui n'a pas soif ne boira pas* » (Ivan Illich).

Le désir de culture comme l'éveil à la connaissance ne se décrètent pas, mais se tissent longuement fil et trame, avec les représentations, les valeurs, les cultures de chacun. Les acteurs de ce tissu social, de ce tissu bigarré nommé diversité culturelle, devraient trouver les voies d'une solidaire avancée européenne, pour combattre l'inégalité sociale et éducative, mais aussi l'inégalité culturelle comme matrice de toute inégalité, mais aussi comme force symbolique pour la vaincre.

Jean Hurstel  
Président de Banlieues d'Europe

> Jean Hurstel, *Réenchâter la ville* (2006 - L'Harmattan)



# A Munich, l'exigence artistique révèle les talents des gamins déclassés



Un groupe de jeunes chômeurs des quartiers défavorisés de Munich, et une poignée d'artistes et de travailleurs sociaux pour les encadrer. Un spectacle hip hop qui, très vite, attire l'attention du public bavarois puis de la presse nationale allemande, tous conquis par ces gamins déclassés qui se révèlent des danseurs hors pair. C'est de ce succès inattendu qu'est né en 2001 l'International Munich Art Lab (Imal), membre du réseau « Banlieues d'Europe », drôle de

« laboratoire » qui accueille chaque année une soixantaine de jeunes ayant quitté l'école sans diplôme ou sans travail, pour les former pendant un an au théâtre, à la danse, à la peinture ou encore au graphisme.

« L'idée c'est de montrer qu'il y a beaucoup de créativité dans les banlieues et que la pratique artistique est un moyen pour ces jeunes de revenir sur le chemin de la vie professionnelle », explique

Uli Gläss, fondateur d'Imal et travailleur social depuis une vingtaine d'années. « Il existait déjà, dans les quartiers défavorisés de Munich, des structures proposant des activités artistiques mais l'objectif était avant tout social : occuper les jeunes, poursuit Gläss. La nouveauté avec Imal, c'est le niveau de professionnalisme. Les intervenants sont tous des artistes reconnus; une œuvre n'est pas validée si elle n'est pas jugée satisfaisante. Les jeunes doivent respecter des horaires, s'organiser pour monter les spectacles... C'est parfois difficile, car certains étaient presque à la rue avant d'intégrer l'Imal, mais tous finissent par s'y adapter. »

Retrouver le goût de l'apprentissage n'avait, pour ces jeunes, pourtant rien d'évident. Comme pour beaucoup d'élèves allemands en échec, la rupture est souvent intervenue à 16 ans, quand les résultats aux tests scolaires déterminent, avec sans doute plus de rigidité qu'en France, l'orientation professionnelle. David avait ainsi quitté le lycée parce qu'il n'avait « plus le choix qu'entre devenir technicien orthopédiste ou acousticien ». Lui qui rêvait d'un parcours artistique entend parler d'Imal par un ami et c'est finalement à l'automne dernier, à près de 20 ans, qu'il intègre le « laboratoire ».

Son année de formation finie, il lui reste à trouver un débouché. Ce qui ne sera pas trop difficile, assure Uli Gläss, selon qui « 95 % des jeunes qui passent par l'Imal accèdent, dans l'an-

née qui suit, à un emploi ou à une formation universitaire » qu'ils n'auraient pu espérer vu leur parcours scolaire. Soutenus par l'Imal dans leur recherche mais aussi dans les démarches sociales (bourse, logement), nombre d'anciens élèves exercent aujourd'hui leurs talents pour des sociétés de design ou de communication ; d'autres ont fait leur trou dans le monde de la BD ou du hip hop et sont connus au plan national. Les expositions de peinture ou de sculpture organisées deux fois par an font le plein ; de même que les spectacles de théâtre ou de danse.

Malgré ses succès, l'Imal cherche encore à se développer, notamment par des échanges internationaux. « Le thème principal que creusent les jeunes que nous encadrons, c'est justement la vie des jeunes, leurs difficultés, leurs espoirs... », précise Uli Gläss. Je pense qu'il serait intéressant que les jeunes de Munich aillent voir ce qu'est la vie des jeunes de Lyon ou de Rome... Qu'ils puissent travailler ensemble sur leurs différences mais aussi sur leurs ressemblances. » Un nouvel horizon artistique et social pour l'Imal donc, mais aussi la possibilité pour d'autres structures de banlieues d'Europe de s'inspirer de cette initiative munichoise.

Paul Falzon-Monferran

> [www.imal.info](http://www.imal.info)

## REPÈRES : La stratégie de Lisbonne

Le processus de Lisbonne a été initié en mars 2000 lors du Conseil européen organisé dans la capitale portugaise.

A cette occasion une stratégie englobant une grande partie des politiques économiques et sociales menées par les gouvernements européens a été adoptée. Elle vise à permettre à l'Union européenne de s'adapter au « formidable bouleversement induit par la mondialisation et par les défis inhérents à une nouvelle économie fondée sur la connaissance ».

Cette stratégie d'ensemble fait l'objet d'une évaluation annuelle qui dresse un bilan et des perspectives au regard d'objectifs fixés pour l'année 2010.

Ceux-ci s'efforcent de conjuguer les dimensions économiques, sociales et environnementales de la croissance. S'ils sont fortement imprégnés par la volonté d'améliorer la croissance et la compétitivité des pays européens, ils mettent en avant la nécessité « d'entreprendre des réformes économiques et sociales dans le cadre d'une stratégie positive combinant compétitivité et cohésion sociale ».

Le Conseil européen de Göteborg de juin 2001 a acté une stratégie spécifique en matière de « développement durable », incluse depuis dans le processus de Lisbonne.

La nature des réformes préconisées est en premier lieu une réponse aux défis économiques et sociaux auxquels l'Europe est

confrontée singulièrement vis-à-vis de pays tels que les Etats-Unis et le Japon. Elle est aussi une réponse face aux dynamismes des pays émergents que sont par exemple la Chine ou l'Inde.

La stratégie de Lisbonne préconise pour cela une mobilisation coordonnée des Etats membres dans les domaines suivant :

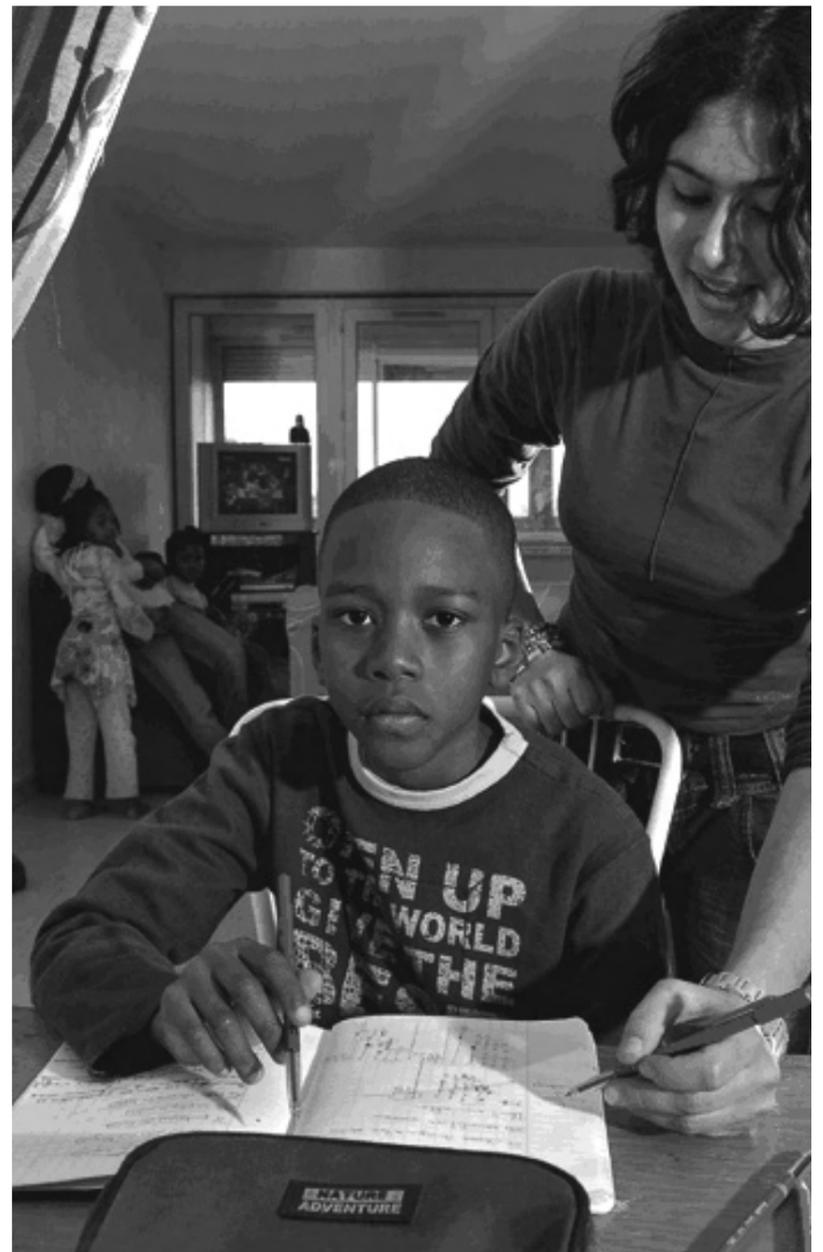
- Endiguer le décrochage européen en matière de richesse et de productivité.
- Comblent le déficit européen dans le domaine de l'innovation.

Deux types de réformes structurelles sont préconisés :

- L'approfondissement de l'intégration des marchés.
- Le soutien à l'éducation-formation, à la recherche et développement, ainsi qu'aux infrastructures.

Pour leur mise en œuvre, des objectifs chiffrés, opérationnels et communs à tous les pays sont adoptés par les Conseils européens qui se déroulent annuellement. Ils débouchent sur la définition de programme d'actions nationaux et communautaires, et une évaluation régulière précise les résultats obtenus.

> Note de la Fondation Robert Schuman, « La stratégie de Lisbonne : une voie européenne dans la mondialisation » (Yves Bertoncini et Vanessa Wisnia-Weill).



# Une société où toute la jeunesse serait bien formée.

Richard Pourret est agrégé en mathématiques et diplômé de Sciences politiques. Ancien directeur de l'IUT de Cergy-Pontoise, il est actuellement chargé de mission Egalité des Chances au pôle universitaire de l'Ouest Francilien. Il nous livre un regard construit à travers son expérience dans l'enseignement supérieur, sans se poser pour autant en qualité de théoricien des sciences sociales.



Les innovations technologiques répétées transforment d'une part la relation des hommes à leur métier beaucoup plus vite qu'autrefois, et

d'autre part, la relation aux savoirs dont ils ont besoin dans la poursuite de leurs projets.

Une société de la connaissance, dont le quart de la jeunesse serait exclu, serait proprement invivable. Pour accéder aux formes récentes de la connaissance qui lui sont nécessaires, l'individu a besoin de formes d'intelligences diverses : des sources à trouver, des procédures à mettre en œuvre, des outils à prendre en main. Il élabore en s'adaptant à la situation. S'il n'est pas en état de le faire, il se trouve vite en retard sur son groupe d'insertion, ou son groupe d'appartenance, car ceux qui portent les projets de l'institution avancent. Ces conditions sont extrêmement contraignantes pour la croissance des individus.

Se posent alors deux questions majeures. Comment une « société de la connaissance » pourrait-elle se développer si toute une partie de la population - mal armée ou handicapée par ses origines culturelles et sociales - ne peut accéder à ces connaissances, et donc à des métiers permettant de vivre dignement ? Comment une « société de la connaissance » pourrait-elle se développer sans s'interroger sur les processus qui autorisent l'appropriation par le citoyen des connaissances de base de la vie en société moderne ?

Il y a des conditions à réunir qui permettront à toutes et à tous de s'emparer des savoir-faire et des savoir-vivre nouveaux.

Certains jeunes risquent l'exclusion sans une introduction à la société du savoir. L'implication de la jeunesse en cours d'inclusion vers la jeunesse de la génération montante est donc nécessaire. La différence entre un jeune qui « réussit » et l'autre, est en partie dans la compréhension par « l'apprenant » que le savoir contribue à la formation de la personne. Quand cela n'est pas perçu, du fait d'un décalage culturel et social, les études - dès le collège - n'ont plus de signification positive pour les pré-adolescents. Les militants de l'Afev (et d'autres associations à visée proche) sont « aux avant postes » de cette urgence.

Passeurs de frontières dans l'accès au savoir, les militants contribuent à ce que le savoir prenne du sens dans la vie des jeunes. Travaillant à la réduction des inégalités dans le projet d'accéder au savoir, ces militants cher-

chent à dépasser ce qu'il y a de régressif dans une compétition généralisée qui laisserait de nombreux jeunes au bord de la route. Les militants des associations tournées vers l'Egalité des Chances sont des éclaireurs pour des populations mal encadrées, entravées dans leur croissance. Ces forces humaines peuvent s'enliser durablement (ou se pervertir dans la débrouille et l'illégalité) si personne n'accompagne leurs jeunes dans leur croissance d'hommes. Forces perdues pour la société et bientôt destructrices.

Cet engagement est citoyen mais il est aussi - par sa nature - l'apprentissage d'une capacité à agir. La reconnaissance de cette compétence d'accompagnement dans les cursus universitaires est devenue d'actualité. Ce rôle de « passeurs » est un engagement. Cette expérience de l'étudiant constitue une compétence en cours de construction. Nous avons vu que c'est une compétence socialement utile au sein de la transformation sociale en cours. Replaçons cet engagement dans le mouvement général de mutation des apprentissages.

L'étudiant qui va se lier avec « un jeune qui rejette l'école » est en position d'accompagnateur. Il se met à l'écoute. Il apporte de la méthodologie, de façon informelle. Il apporte la distanciation à l'égard d'une vie enfermée. Il contribue à réhabiliter un savoir

ressenti comme trop lointain ou inutile. L'étudiant est en position de facilitateur à la formation, voire parfois de formateur répétiteur (risquerait-on le mot de « coaching » à ce stade ?). Cette expérience change le jeune, elle change aussi l'étudiant.

L'université devra reconnaître cette compétence dans le cursus des étudiants, tout comme elle reconnaît désormais les compétences en langues ou en informatique. Une mutation de la pensée des universitaires est en cours sur ce sujet. L'une des potentialités de la loi Pécresse\* est de reconnaître le rôle sociétal des étudiants.

Il s'agit de faire une place aux compétences acquises dans les engagements des étudiants sur les terrains reconnus d'intérêt public (porteurs de projet associatif de lien ou de changement social, participation à la gestion universitaire, accompagnement éducatif individualisé). C'est la prise en compte de la capacité des individus à aller vers les autres afin d'aider ceux qui pourraient être marginalisés par les héritages qui pèsent sur eux.

**Richard Pourret**

\* Loi relative aux libertés et responsabilités des universités entrée en vigueur le 11 août 2007

# La stratégie de Lisbonne traverse l'Atlantique

Le gouvernement du Québec a initié en 2002 un plan gouvernemental d'éducation des adultes et de formation continue.

L'attitude volontariste, dans ces domaines, d'un des pays les plus développés de la planète est à souligner. A l'instar du processus de Lisbonne en Europe, cette démarche vise à prendre en considération les nouveaux défis que représentent la société du savoir. Ils concernent notamment, les changements technologiques et sociaux qui influent sur la situation des adultes dans ce pays.

Le plan d'action proposé repose sur un fondement : la notion « *d'apprendre tout au long de la vie* ». Il prend en compte une réalité qui touche l'ensemble des pays développés : l'impossibilité pour un individu d'espérer d'être actif sur le marché du travail ou dans sa vie sociale en comptant uniquement sur les acquis de sa scolarité.

Dans ce contexte, les pouvoirs publics nationaux ont décidé de traiter de nouvelles préoccupations qui traversent la société québécoise en prenant des mesures relatives à :

- La diminution de l'analphabétisme.
- L'accompagnement des publics non diplômés.
- La valorisation des compétences acquises en milieu scolaire ou professionnel, traduite par une reconnaissance des compétences et sanctionnée par une certification professionnelle.

Cette dernière mesure n'est pas sans rappeler les dispositions prises en France concernant la Validation des Acquis d'Expériences (VAE) et la Validation des Acquis Professionnels

(VAP). Pour faire face à ces défis, le gouvernement québécois implique fortement les organismes d'actions communautaires qui correspondent à notre réseau associatif français.

Cette démarche valorise la mobilisation des ressources territoriales en organisant des liens permanents entre la sphère scolaire, le monde économique et les partenaires locaux. Elle favorise l'établissement de parcours de formations individualisés tenant compte de la scolarité diversifiée des publics.

Malgré l'éloignement et les différences culturelles, nous constatons que les phénomènes de globalisation et de mondialisation peuvent concerner la solidarité sociale. Les mêmes causes provoquant les mêmes effets, les pays post-industriels développés sont confrontés à des problématiques de même nature.

Ils se doivent d'être compétitifs les uns par rapport aux autres pour maintenir un niveau d'emploi conséquent sur leurs territoires tout en étant vis-à-vis des grandes puissances démographiques que les économistes appellent les « BRIC » (Brésil, Russie, Inde et Chine). Ces derniers représentent 60 % de la population planétaire et d'ores et déjà 20 % du PIB mondial.

Plus que jamais, l'accès aux savoirs apparaît pour nos anciennes puissances industrielles comme un enjeu majeur de cohésion et de devenir social et économique.

**Jérôme Sturla**



## La France se mérite-t-elle ?

Nous sommes en septembre. Jessica, lors de la cérémonie de remise des prix à la rentrée, au lycée, reçoit un cadeau au titre d'élève méritante de classe de Première, pour son parcours scolaire de l'année précédente. Pour la seconde fois, elle a obtenu cette récompense, décernée au cours du conseil de classe du troisième trimestre. Elle s'illustre ainsi par son aptitude remarquable au travail, son sérieux, sa motivation... Parfois, d'ailleurs, l'année dernière, elle faisait des crises d'angoisse en cours. Elle se tordait de douleur, criait, sortait dans le couloir, parce qu'elle avait eu une mauvaise note en maths, en français... « Comme elle prend à coeur sa scolarité », murmurait-on alors dans la classe... Jusqu'à ce que l'on comprenne...

Nous sommes mi-juillet. Jessica a dix-huit ans depuis neuf mois. Nous venons d'attendre plus d'une heure dans le couloir, malgré la convocation, qui indique un horaire précis. Nous sommes à Bobigny, préfecture, la foule se presse. Impossible d'imaginer tant que l'on n'a pas vu ce spectacle. Je suis là presque par hasard : je remplace un enseignant parti en vacances, membre du réseau Éducation sans frontières (RESF), qui suit le dossier depuis un an. Nous entrons dans le bureau. Le reste debout, il n'y a que deux chaises. La secrétaire ne lève pas la tête, ne me propose pas de m'asseoir, elle énumère les pièces du dossier dont elle a besoin. Le père de Jessica est en costume cravate. Il fait chaud. Il a pris sa journée de congé, pour la quatrième fois de l'année. Cette fois, il n'a pas fait l'erreur de ne prendre que la matinée.

L'employée qui nous reçoit explique que Jessica vit en France « seulement » depuis quatre ans. C'est un point faible du dossier. La mère de Jessica est en Côte d'Ivoire, donc l'argument du regroupement familial ne peut pas jouer. Le pays est pourtant en

crise... Le père de Jessica sort un par un, tel un bon élève, ses papiers, toute sa vie. L'incertitude est abolie ici.

Avis d'imposition, fiches de paye personnelles, fiches de paye de sa deuxième épouse (il s'est remarié en France, a eu trois enfants), quittances de loyer, attestations de Carte Vitale, factures, relevés de compte, livret de famille, certificats de naissance des quatre enfants, bulletins scolaires, lettres d'éloges des professeurs de Jessica... Il s'exprime poliment, il est inquiet. Aujourd'hui, c'est le jour J : le retrait du titre de séjour.

Si Jessica obtient ce titre, elle pourra travailler cet été dans le laboratoire de son père. Une place lui est réservée. De toute façon, elle ne partira pas en vacances. L'employée prend les papiers un par un. Elle annonce ensuite qu'elle ne délivre aucun document officiel. Elle donne seulement un « certificat de dépôt », attestant que le dossier est en cours de traitement. « Si vous n'avez pas de nouvelles dans les six mois qui viennent, revenez vous présenter ici. Vous êtes protégée (sic) en attendant. »

Six mois. Pas de travail d'été. Une rentrée en Terminale dans l'incertitude. Tout le monde se retient de pleurer. J'ai la nausée. Retour en septembre. A la tribune, le jour de la remise des prix, je regarde Jessica sourire, fière. Aux côtés du maire, du député, du sous-préfet, les élèves méritants posent pour la photo qui paraîtra dans le journal. Jessica, pourtant, ne sait toujours pas si elle mérite de rester sur le territoire français.

**Nathalie Broux est professeure au lycée Jacques-Feyder à Épinay-sur-Seine (93)**



ENTRETIEN

## « Convergence de valeurs »

Damien Berthillier, président de la LMDE



**La LMDE et l'Afev ont conclu le 5 juillet 2007 un accord-cadre pour favoriser la mobilisation d'étudiants bénévoles dans les quartiers. Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur le sens de ce partenariat pour la LMDE ?**

Le partenariat entre l'Afev et la LMDE s'appuie sur une convergence à la fois de valeurs et d'intérêts. Toutes deux issues du secteur de l'économie sociale, la LMDE et l'Afev développent des actions longitudinales, qui se révèlent à la fois concrètes et porteuses de sens. Très investie dans la lutte contre les inégalités, la LMDE a souhaité s'associer à un acteur qui bénéficie d'un fort ancrage auprès de la communauté éducative et des universités pour développer l'aide intergénérationnelle. De son côté, la LMDE sensibilisera les étudiants avec lesquels elle entre en contact, notamment au moment des inscriptions universitaires, à l'intérêt du bénévolat éducatif.

**En novembre 2006, la LMDE a lancé en lien avec l'ASFONDES (Association des Fondations d'Economie Sociale) le Prix de l'Étudiant entrepreneur en Économie Sociale (PEEES). Pourquoi la LMDE s'est-elle engagée dans cette démarche ?**

L'objectif était d'associer le concept d'économie sociale à la figure de l'entrepreneur, en général très liée au libéralisme. Au sein de l'enseignement supérieur, de nombreux prix existaient déjà pour promouvoir la création d'entreprise, mais aucun ne s'inscrivait dans le cadre de l'économie sociale. L'économie sociale est peu visible auprès des jeunes alors qu'elle est très pourvoyeuse d'emplois et qu'elle donne du sens à l'engagement dans l'entreprise. Partant de ces constats et de celui que l'économie sociale est très peu connue des étudiants, la LMDE et l'ASFONDES ont décidé de créer ce prix. Nous avons choisi d'illustrer l'économie sociale grâce à des projets

et créations d'entreprises de jeunes entrepreneurs, qui sont parvenus à concilier l'efficacité économique avec une utilité sociale. Le PEEES défend les principes de solidarité, de responsabilité, d'initiatives et de réussites sociales partagées... des valeurs pleinement portées par la LMDE, qui est elle-même gérée par les étudiants.

**Quels sont les projets qui ont été primés cette année et quel est l'avenir de ce prix ?**

Les étudiants créent principalement des entreprises de services aux particuliers (cafés culturels, restaurants solidaires, services aux personnes). Ils s'orientent également souvent vers un secteur où ils bénéficient d'un savoir-faire théorique grâce à leur domaine de formation : STAPS et médico-social pour les services à la personne, les lettres pour les cafés culturels ou les coopératives d'édition, ou encore la gestion pour les entreprises orientées vers le développement durable.

Nous avons primé les lauréats en fonction de l'utilité sociale du projet, de la qualité du montage financier, de l'indépendance financière de la structure, de la viabilité économique du projet et la responsabilité sociale assumée par l'entreprise. Nous avons retenu des entreprises alliant une très forte valeur sociale ajoutée à un niveau élevé d'efficacité économique. Compte tenu de l'originalité et de la pertinence du prix, mais aussi de la qualité des projets proposés et, enfin, de l'accueil favorable par les milieux étudiants, institutionnels et associatifs, le prix est reconduit pour l'année 2008. Nous envisageons même de modifier le règlement afin de permettre à des catégories plus larges de projets d'être présentées. Rendez-vous dans quelques semaines sur le site de la LMDE pour en savoir plus !

Propos recueillis par **Élise Renaudin**

> [www.lmde.com](http://www.lmde.com)



SOLIDAIRES, ICI ET AILLEURS

## La mère des enfants perdus



« J'ai dix ans... » Pour Bilos et Miya, ce n'est pas l'âge de la récré mais celui de la rue, de la violence, de la mendicité, de la drogue et de la peur. Pourtant ; de la rencontre entre le jeune Burkinabé et la petite Roumaine, interprétés par les comédiens Kientega Pindéwindé Gerard (alias KPG) et Fanny Bérard, naissent une amitié, des rêves, un espoir. C'est à Ouagadougou qu'a été créé « Vie, vœux, voix des rues », un conte théâtralisé né lui aussi d'une – belle – rencontre. Au départ, Fanny se souvient : « Il y avait à Roubaix une associa-

tion qui montait des projets de développement au Sénégal. Je suis ainsi partie deux fois à Dakar, où j'ai rencontré des comédiens qui m'ont parlé d'une école de théâtre. Comme je voulais travailler à la fois dans le théâtre et dans le développement, je me suis installée là-bas pour un an en 1999... et j'y suis restée trois fois plus longtemps ! »

En 2002, la jeune Nordiste, qui entend parler d'un festival au Burkina Faso, part y présenter un spectacle de marionnettes. « Un jour, poursuit-elle, on a joué dans une asso appelée 'Enfance en péril', à Ouagadougou : un foyer accueillant les enfants des rues. J'y ai rencontré KPG, qui présentait un spectacle de contes le même soir, et on s'est dit que ce serait intéressant de faire quelque chose ensemble, avec et pour les enfants des rues, et partager nos compétences artistiques avec eux, avec leurs éducateurs... » De l'idée au projet, puis à sa réalisation, il n'y avait qu'un pas. Les deux artistes organisent des ateliers avec les enfants du foyer, rencontrent des travailleurs sociaux, passent du

temps dans la rue pour connaître et partager la vie de ses gamins. Forts du soutien de Défi Jeunes et du fonds « Solidaire ici, solidaire ailleurs » du Nord-Pas-de-Calais, lauréats du programme national du ministère de la santé, de la jeunesse et des sports, « Envie d'agir », ils écrivent et montent enfin leur spectacle, aux côtés d'un musicien burkinabé, Simon Winsé. « Il raconte la rencontre entre deux exclus de deux sociétés, l'un de l'Afrique, l'autre de l'Europe, raconte Fanny. Leurs codes culturels et leurs problèmes sont différents, mais ils vivent la même marginalisation et sont obligés de faire preuve d'une même force, d'une créativité incroyable. » En novembre 2006, « Vie, vœux, voix des rues » voit le jour à Ouagadougou.

Une association de terrain ouagalaise, Keogo, se charge d'informer et d'inviter les enfants vagabonds à assister à la pièce. À partager un repas ensuite – « parce que le temps passé au spectacle, c'est autant de temps perdu pour trouver de l'argent », rappelle la comédienne. « Deux ou trois fois, on leur a projeté

un film sur la vie des enfants des rues en Roumanie. C'était très intéressant, parce que les gamins étaient hyper étonnés : ils ne pensaient pas qu'il pouvait y avoir des enfants blancs à la rue ! » De là fleurit l'idée d'une tournée dans les villages des provinces du Burkina, pour mener avec les habitants une réflexion sur l'exclusion ici et là-bas, pour aussi « casser le mythe de l'Occident merveilleux et expliquer que notre modèle n'est pas forcément constructif ».

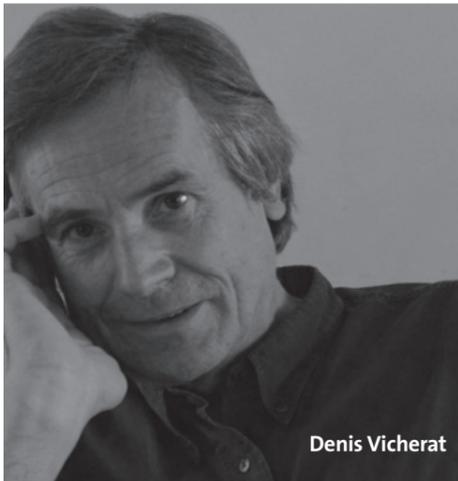
Cette tournée pourrait s'organiser courant 2008. En attendant, « Vie, vœux, voix des rues » continue son petit bonhomme de chemin – en mai-juin dernier sur une scène lilloise, et bientôt pour une tournée dans le Nord « si, plaide Fanny, on trouve des lieux prêts à nous accueillir ». Pour faire vivre les espoirs de Bilos, de Miya et de tous les gamins des rues.

**Matthieu Crocq**

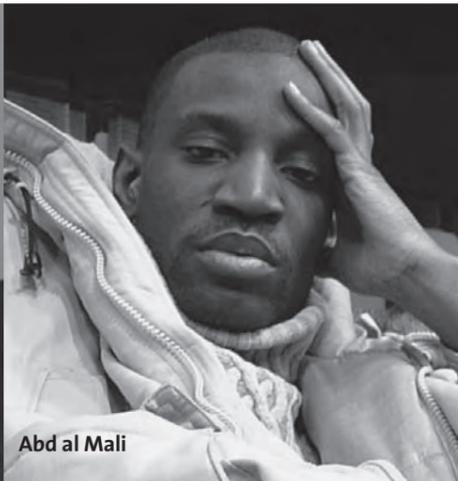
> <http://vvvdesrues.free.fr>  
[www.enviedagir.fr](http://www.enviedagir.fr)

# Musique contre illettrisme

C'est avec un collectif d'artistes, « Beni Snassen », qu'Abd al Malik, Wallen et Matteo Falkone ont souhaité soutenir l'Afev dans sa lutte contre l'illettrisme. Dans le cadre de l'opération « On aime, on aide » orchestrée par la Fnac, on le retrouvera le 31 octobre dans les bacs avec un single dont les bénéfices seront reversés à l'Afev et à l'Afpée. Entretien croisé avec Abd al Malik, artiste reconnu de la scène hip-hop, et Denis Vicherat, directeur du développement durable à la Fnac.



Denis Vicherat



Abd al Malik

**Chacun dans votre domaine de compétences, vous vous engagez, vous agissez pour des « causes », contre des injustices. Comment interprétez-vous votre engagement ?**

**Abd al Malik :** Notre démarche en tant que chanteurs est artistique, mais nous reconnaissons avoir aussi une « responsabilité artistique ». Pouvoir aider et agir donne du sens à notre art. Et le fait que les bénéfices du 1er single de notre album soient reversés à des associations telles que l'Afev, c'est symboliquement important pour nous.

**Denis Vicherat :** Pour la Fnac, je parlerai, plutôt de responsabilité sociale. Nous sommes engagés dans cette démarche depuis longtemps déjà, cela fait partie de nos gènes.

**Pourquoi avoir choisi de vous engager contre l'illettrisme particulièrement ?**

**Abd al Malik :** Nous nous plaçons totalement dans cette dynamique de lutte contre les inégalités

linguistiques. Quelqu'un qui lit mal peut difficilement évoluer dans ce monde complètement codifié. C'est comme être myope et ne pas pouvoir avoir de lunettes. Enfant, j'étais dyslexique. Après avoir vu un orthophoniste et quand ma dyslexie est passée, j'ai eu l'impression de passer de l'obscurité à la lumière. Je me suis mis à dévorer des livres...

**Denis Vicherat :** Etre illettré, c'est évidemment un handicap social et la première cause d'exclusion économique, sociale et culturelle. Mais c'est aussi dommage : savoir lire et écrire, ce n'est pas seulement pouvoir remplir ses feuilles de sécurité sociale, c'est aussi pouvoir prendre du plaisir ! Parce que nous sommes le premier disquaire et premier libraire de France, nous estimons avoir une responsabilité sociale et nous souhaitons nous engager dans un domaine dans lequel nous sommes légitimes et compétents.

**Le choix des collaborations dans le cadre de**

**L'opération « On aime, on aide » n'est pas anodin. Abd al Malik disait du rap qu'il est un « merveilleux véhicule pour faire un lien entre la jeunesse, la lecture et la poésie ».**

**Denis Vicherat :** Le rap et le slam contribuent à l'éveil artistique des jeunes. D'une certaine façon ça peut les réconcilier avec les mots. Et cela permet aussi d'étendre et de faire passer toute une culture, une culture qui rassemble et rapproche des gens.

**Pourquoi la Fnac a-t-elle choisi des associations qui s'inscrivent dans le mouvement de l'éducation populaire ? En quoi ces associations vous paraissent-elles pertinentes dans cette lutte contre l'illettrisme ?**

**Denis Vicherat :** L'éducation nationale ne peut pas tout faire, et il y a des besoins. D'après nous, il faut un appui « parascolaire », un relais différent, qui sort du cadre de l'école. Mais des associations comme l'Afev ont besoin de financement et de visibilité pour faire connaître leurs actions. En organisant cette opération tous les ans à l'automne, nous pouvons jouer un rôle de caisse de résonance pour l'Afev et l'Afpée, tout en leur apportant des fonds. Dans le même temps, nous mettons en avant des artistes qui mettent du sens à leur art, qui véhiculent des messages forts.

**Abd al Malik :** De mon côté je connais l'Afev depuis longtemps : j'ai eu l'occasion de rencontrer ses bénévoles, notamment à Strasbourg dans le quartier de Neuhof où j'ai grandi. Dans leur démarche, c'est l'effet miroir qui est intéressant : des jeunes qui ont reçu la connaissance, le savoir, redonnent aux moins favorisés ce qu'ils ont reçu. Ça fait sens pour nous.

Propos recueillis par Charlotte Alix

> Pensez à vous procurer le single extrait de l'album « Beni Snassen » (Capitol/EMI) en collectif avec les artistes Abd al Malik, Wallen et Matteo Falcone.

Ce CD est distribué en exclusivité dans les 71 Fnac de France dès le 31 octobre, ainsi que sur [fnac.com](http://fnac.com) et [fnacmusic.com](http://fnacmusic.com). Vendu au prix de 4.99 euros, la totalité des bénéfices seront reversés à l'Afev et à l'Afpée afin de soutenir leurs actions et sensibiliser le grand public à l'illettrisme en France.



## 20<sup>e</sup> journée mondiale du refus de la misère

Le 17 octobre, ATD quart monde a organisé la 20<sup>e</sup> journée mondiale du refus de la misère. Plus qu'un anniversaire, ce grand événement international a marqué une étape dans une approche nouvelle de la lutte contre la pauvreté.

Si des avancées ont eu lieu depuis vingt ans, sur le plan du droit notamment, des rencontres et un dialogue durable entre ceux qui vivent la misère et l'exclusion et les autres sont plus que jamais indispensables. 20 000 personnes se sont réunies au Trocadéro le 17 octobre pour une journée sous le signe de la rencontre. Le matin, le « village des solidarités », et ses forums, ateliers, débats..., ont illustré diverses façons de refuser la misère. En fin de journée, un espace de parole a été donné aux personnes connaissant la grande pauvreté.

En présence de nombreuses personnalités, les manifestations d'engagement recueillies autour de la Déclaration de Solidarité ont été remises à la vice-secrétaire générale de l'ONU et au président de la République Française. La journée s'est terminée par une veillée festive animée par les jeunes.

Au-delà du rendez-vous annuel de la journée mondiale de mobilisation, le refus de la misère est un combat de tous les jours, à mener ensemble.

[www.atd-quartmonde.asso.fr](http://www.atd-quartmonde.asso.fr)

## L'Afev partenaire de Sidaction et de l'opération « Pour la vie »

Afin de remobiliser et de sensibiliser les jeunes sur le VIH/sida - qui représentent plus de 10% des nouvelles contaminations en France -, Sidaction développe depuis 2005 l'opération « Pour la vie », avec des outils et un discours adapté pour les 15 à 24 ans.

Pour le 1er décembre prochain, Journée mondiale de lutte contre le sida, « Pour la vie » s'engage via des actions visibles de prévention terrain.

[www.sidaction.org/pourlavie](http://www.sidaction.org/pourlavie)  
Marie Garnier ([m.garnier@sidaction.org](mailto:m.garnier@sidaction.org))  
01 53 26 49 98

## L'autorité a-t-elle un sexe ?

En lien avec son réseau et son conseil scientifique, la Fédération Nationale des Écoles des Parents et des Éducateurs (FNEPE) organise un colloque sur le thème de l'égalité homme-femme : vers un nouveau partage de l'autorité. Le colloque se déroulera à la Mairie du XI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, les 23 et 24 novembre prochains.

[www.ecoledesparents.org](http://www.ecoledesparents.org)

### ERRATUM

Sur le tract « être utile contre les inégalités », nous avons malencontreusement associé le témoignage de Yasmine et de Kévin à la photo en page 3. Nous nous excusons auprès des personnes concernées.

## HYPERTEXTE LA CHRONIQUE DE JÉRÔME STURLA

# Maurin, à contre-courant

Après « l'égalité des possibles » et « le ghetto français », Eric Maurin poursuit son travail de déconstruction des inégalités qui traversent notre société.

Son dernier ouvrage, *La nouvelle question scolaire*, analyse l'impact de la démocratisation des politiques éducatives sur le destin des individus.

L'auteur démontre que ces dernières décennies, l'accès progressif, du plus grand nombre aux enseignements primaires et secondaires a permis de contenir le poids de l'héritage sociale.

La thèse centrale de ce livre réfute les idées, parfois répandues, selon lesquelles la massification aurait favorisé la dévalorisation des diplômes et aurait contribué à faire baisser le niveau général.

Au-delà de la situation française, Eric Maurin développe ses argumentations à partir d'études réalisées dans d'autres pays de l'Union européenne tels que l'Angleterre, l'Allemagne ou la Finlande.

Il s'avère que selon lui, la compréhension des nouveaux enjeux de l'éducation nécessite d'intégrer les caractéristiques de l'environnement économique qui est désormais le nôtre.

A l'avenir, l'impératif de formation des individus est en soi un plaidoyer pour poursuivre la démocratisation scolaire.

Néanmoins, cette ambition, qui correspond à une volonté forte de favoriser l'intégration professionnelle et citoyenne du plus grand nombre, doit s'accompagner de mesure permettant aux enseignants de mener à bien leur mission.

« Le problème n'est pas seulement la difficulté à gérer des classes hétérogènes, mais aussi que rien dans le passé des enseignants français ne les prépare à ce défi pédagogique ».

> Eric Maurin, *La nouvelle question scolaire* (Seuil - 2007)



